



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

Séance ordinaire du conseil municipal de l'Isle-aux-Coudres, tenue le 1^{er} octobre 2013, à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Dominic Tremblay et des conseillers suivants :

Gil Beaupré
Francine Boivin
Noëlle-Ange Harvey

Patrice Desgagnés
Yvan Perron
Pierre Harvey

Tous membres du conseil et formant quorum.

#2013-10-302 Acquisition d'une servitude de passage au fleuve dans le secteur du belvédère

Considérant que pour garantir la sécurité des visiteurs et des insulaires qui utilisent le fleuve, il est essentiel d'avoir un accès au fleuve pouvant permettre des manœuvres de récupération;

Considérant que l'accès au fleuve est d'une première importance dans les résultats de notre planification stratégique autant pour les insulaires que pour l'industrie touristique;

Considérant la résolution #2012-05-179 mandant nos avocats pour entreprendre les démarches d'obtention d'une servitude de passage;

En conséquence il est proposé par la conseillère Francine Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition d'une servitude de passage au fleuve dans le secteur du belvédère, sur le lot 146-P, en face du numéro civique 2191, chemin des Coudriers. Cette acquisition se fera lorsque l'autorisation d'enrochement au MTQ et à la municipalité aura été obtenue.

DONNÉ À L'ISLE-AUX-COUDRES CE DEUXIÈME JOUR D'OCTOBRE 2013

Copie certifiée conforme par :

Johanne Fortin Dir.gén.